



Négociation Annuelle sur les Rémunérations : la direction ajourne la seconde séance !

Alors même que nos dirigeants ne cessent de clamer l'excellence des résultats et le travail remarquable de l'ensemble des salariés, la séance de négociation a été interrompue par la direction qui a qualifié nos demandes de **déraisonnables**.

	Demandes de l'Intersyndicale 2019	Dernières Propositions de la Direction	Rappel 2018
Augmentation Générale pour tous	2,20 % avec un plancher de 730€/an (inflation 2018 : 1.9% annoncé, et confirmé par la Direction)	470 €/an pour les salaires bruts inférieurs à 38400 € 350 €/an pour les salaires bruts supérieurs à 38400 €	400 € pour tous (rappel inflation 2017 : 1%)
Enveloppe Egalité Professionnelle	600 K€	600 K€	600 K€
Enveloppe de promotions	3,25 M€	3 M€	2,9 M€
Enveloppe de Primes	Pas de demande particulière	1,650 M€	1,650 M€
Abondement PEE	Au moins l'équivalent de 2018	330 €	540 €
Revalorisation des primes conventionnelles	5 %	0	0
Tickets resto et restaurant d'entreprise	Augmentation de la valeur à 10€ et part patronale à 60% + idem pour restaurant d'entreprise	Ok pour passage à 10€ mais sans augmenter la part patronale	0

Qui est déraisonnable ? Nous souhaitons une juste reconnaissance pour tous les salariés, premiers contributeurs à ces très bons résultats annoncés. La NAR est pour nous le meilleur moment pour exprimer cette reconnaissance !

Le comité des rémunérations Arkéa se tient la semaine prochaine pour déterminer les salaires de nos dirigeants. Nul doute qu'il saura être généreux avec eux !

**Nous demandons une augmentation de salaire significative pour tous les salariés !
La direction doit revoir sa copie pour la prochaine réunion de négociation, le 5 février.**